

▼ CENTRE/BTP

Euro Piscine mène la croisade pour professionnaliser le marché

La société bataille pour imposer notamment une charte d'éthique et créer un label pour les piscinistes.

LA FRANCE est le second marché mondial de la piscine avec 1,5 million de bassins installés et un rythme de 30.000 à 40.000 chantiers par an. Mais ce marché, avec 400 fabricants, 2.200 installateurs et près de 30.000 salariés pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros, est atomisé, peu organisé, mal reconnu et... souvent décrié.

C'est pourquoi un des professionnels du marché, Patrick Woestelandt qui possède son entreprise à Thénieux, près de Vierzon (Cher) (30 personnes, 4 millions de chiffre d'affaires), a pris la tête en 1994 d'un mouvement « d'organisation et de professionnalisation ». Cette organisation, c'est Euro Piscine Services (EPS) constituée d'une quarantaine de PME souvent patrimoniales, toutes actionnaires de la société à capital variable. Elle regroupe désormais une cinquantaine de points de vente pour une activité globale de 50 millions d'euros et 350 salariés. « Les motivations de 1994 sont toujours d'actualité, explique le président d'EPS, car ce marché manque de reconnaissance, de formation, de certification, de véritable démarche d'entreprise et même de code APE unique. Tout artisan peut ainsi se déclarer installateur de piscines avec, à la clé, de nombreux problèmes de service après-vente ».

Patrick Woestelandt aimerait donc « moraliser » le secteur, même si la crise arrivée en 2008 a « nettoyé le marché » et laminé les piscinistes avec un recul de 20 % de l'activité. Mais la crise a aussi « renforcé les mauvaises pratiques avec une dégradation de la qualité du service pour compenser le laminage des marges ». C'est pourquoi, plus que jamais, Patrick Woestelandt veut se battre pour « accroître la

lisibilité positive du secteur ». EPS avance ainsi des propositions concrètes : charte d'éthique, garantie d'achèvement et de paiement des fournisseurs, transparence, etc. Le réseau EPS s'engage aussi dans une démarche de certification ISO 9001 avec déjà cinq entreprises certifiées.

Pour mieux imposer ses engagements qui devraient être à terme formalisés par un label, EPS a décidé de renforcer la formation de ses salariés. À Pierrelatte (Drôme), son « école de la piscine » forme des techniciens qui reçoivent un diplôme professionnel par validation des acquis de l'expérience (VAE). Les six premiers techniciens ont reçu leur diplôme fin janvier avec, à terme, l'objectif de former au moins un salarié par entreprise adhérente.

■ ENGAGEMENTS CITOYENS

« Entreprise citoyenne », EPS s'est également engagée dans deux directions : l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le développement durable. EPS s'est ainsi associé à un IUT et des professionnels du handicap pour créer un ascenseur aquatique et permettre aux handicapés de profiter, eux aussi, des piscines collectives. Le prototype est actuellement testé à la piscine de Vierzon. Côté développement durable, le groupement mise sur les matériaux recyclés, la préservation de l'eau et les économies d'énergie. Autant d'engagements qui doivent consolider la profession et porter un marché dont les perspectives de développement sont toujours aussi fortes, notamment dans l'Ouest et le Nord.

JEAN-JACQUES
TALPIN, À ORLÉANS



Patrick Woestelandt, créateur du réseau Euro Piscine Services, groupement de fabricants et d'installateurs de piscines.